



COMMUNIQUE DE PRESSE 28 avril 2020

Covid-19

L'UNICEM coordonne la commande et la distribution de 400 000 masques pour ses adhérents

Depuis le début de la crise sanitaire et économique causée par l'épidémie du Covid-19, l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) multiplie les actions pour soutenir concrètement ses adhérents sur le terrain. Dernier exemple en date : la commande et la livraison de 400 000 masques pour les entreprises du secteur dont le rôle est stratégique dans l'approvisionnement des acteurs du BTP.

Plus que jamais impliquée auprès des entreprises adhérentes et afin de les soutenir dans la mise en place de leurs plans de continuité ou de reprise d'activité, l'UNICEM a organisé en coordination avec les équipes du ministère de l'Economie et des Finances la livraison de 400 000 masques.

200 ENTREPRISES EN COURS D'APPROVISIONNEMENT

Indispensables pour garantir la sécurité des travailleurs et permettre ainsi la continuité ou la reprise de l'activité, l'UNICEM a fait de l'obtention de masques pour ses adhérents une priorité. Grâce à une mobilisation totale de la fédération, aussi bien au niveau national pour effectuer la commande qu'au niveau de ses délégations régionales pour en assurer la distribution, 200 entreprises reçoivent depuis quelques jours les masques tant attendus. Un gros travail de sourcing et une collaboration étroite avec les services de la Direction Générale des Entreprises ont été nécessaires afin d'éviter les contrefaçons qui se multiplient à l'heure actuelle.

« Malgré des délais croissants dus à l'explosion de la demande en provenance des pays impactés par la pandémie et les difficultés liées aux problématiques de transport, cette opération est un vrai succès. C'est une étape clé pour permettre aux entreprises du secteur de continuer leur activité dans des conditions optimales, avec des organisations de travail adaptées à la situation sanitaire » indique Nicolas Vuillier, Président de l'UNICEM.

D'autres commandes sont envisagées, selon les besoins des entreprises adhérentes, d'ici les semaines à venir.

A propos de l'UNICEM

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui regroupe les industries extractives de minéraux (granulats, pierre naturelle, minéraux industriels, chaux ...), et les fabricants de matériaux de construction (béton prêt à l'emploi, mortier, plâtre, etc.). L'UNICEM rassemble 1375 entreprises qui représentent près de 4000 sites à travers le territoire. La fédération représente 73% des entreprises du secteur en termes de chiffres d'affaires (8 milliards d'euros). UNICEM entreprises engagées est l'association qui pilote les démarches de progrès de la profession : la charte environnement et la charte RSE.

Pour en savoir plus : www.unicem.fr